

directeur. Je me demande, avec non moins d'incertitude, s'il y en a beaucoup, parmi nos intelligents compatriotes, qui savent quoi que ce soit de "l'abbé Provancher". Le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, qui tombe cette semaine, paraît bien l'opportune occasion de combler cette lacune des esprits contemporains, et de répondre enfin là-dessus aux instances que me fait depuis longtemps, à ce sujet, la direction de *la Semaine religieuse*. Aussi bien, il semble que personne n'est aussi en état de parler de l'abbé Provancher que moi qui eus l'avantage, et ç'a été l'un des bonheurs de ma vie, d'être l'intime ami et le disciple enthousiaste de notre grand naturaliste.

Léon Provancher, le futur fondateur de *la Semaine religieuse* et du *Naturaliste canadien*, naquit à Bécancour le 10 mars 1820. Il commença en 1834 ses études au collège de Nicolet. Ce fut là que se manifesta d'abord son goût pour l'histoire naturelle, grâce à certain livre traitant incidemment de botanique et qui lui tomba sous la main. Mais quand il voulut reconnaître sur des fleurs vivantes les divers organes dont il était question dans son livre, il échoua tout à fait, et ne put même trouver aucun secours parmi le personnel du Collège. Il y avait pourtant là des hommes de grand talent, et l'institution était haut cotée dans le pays. On voit par là que les préoccupations, à l'époque dont il s'agit, n'alliaient guère du côté des sciences naturelles, dans notre pays.

En tout cas, le jeune Provancher termina son cours d'études en 1840, et embrassa aussitôt l'état ecclésiastique au même collège de Nicolet. Quatre années durant, il y fut professeur, achevant son professorat par la classe de rhétorique où il succéda à l'abbé Laflèche, la gloire future du siège épiscopal de Trois-Rivières.

Nicolet faisant encore partie en ce temps-là du diocèse de Québec, le jeune Provancher vint recevoir dans la capitale l'ordination sacerdotale, en compagnie de quatre autres lévites, le 12 septembre 1844. La cérémonie se fit au cours de la grand-messe qui terminait la retraite du clergé. Des cinq ordinands,